



## **CONSEIL CITOYEN DE SAINT-JEAN SAINT-PIERRE**

### **COMPTE-RENDU DE REUNION**

Date : 04/12/25

Lieu : Salle Paul Albarel – Maison des services

Participants :

Habitants :

- Mmes : BOUDET, COUSTAL, GODARD
- Mrs : DORIA, VIDAL, CLARET, LASO

Ville de Narbonne :

- Elue référente : Mme ABED
- Directeur de la Police Municipale : M. GONZALEZ
- Chargé de mission démocratie participative : M. MAMIS

Excusés :

- Mmes : BREYTON, CUXAC, FABRE
- Mrs : KACI, BOGEART

Ordre du jour :

1. Intervention de la Police Municipale pour présenter le dispositif « voisins vigilants »
2. Retour sur les différents DDU compilés jusqu'à présent :
  - a) Chemin des Amarats
  - b) Mobilité cyclable
  - c) Mobilité piétonne
3. Remontée citoyenne avenue Saint Salvayre
4. Sécurisation containers (OM/TRI)
5. Date de la dernière réunion du Conseil citoyen avant le renouvellement

\*\*\*\*\*

1. Intervention de la Police Municipale pour présenter le dispositif « voisins vigilants » :

**Les contours du dispositif « voisins vigilants » :**

- Il sera possible de télécharger l'application gratuitement pour toutes les personnes intéressées.

- Toute personne souhaitant s'inscrire devra s'identifier au préalable (adresse mail ou numéro de téléphone)
- Le dispositif reprendra le découpage des Conseils citoyens (8 périmètres). En fonction de l'utilisation, les périmètres seront affinés par quartiers.
- A partir de l'application, il sera possible de faire un signalement qui sera retransmis aux autres utilisateurs du même périmètre, mais aussi directement à la Police Municipale.
- Pour les alertes, préférer l'appel direct au numéro de la Police Municipale (04 68 90 26 76)
- L'application fonctionne 24h/24, 7j/7.

Le dispositif devrait être opérationnel dès la deuxième semaine de janvier 2026.

Des panneaux indiquant que la ville de Narbonne adhère à « voisins vigilants » seront installés au niveau des entrées de ville.

## 2. Retours sur les différents DDU compilés jusqu'à présent :

### a) **Chemin des Amarats :**

A partir/à l'aide du document remonté, des travaux ont été réalisés entre le 15/09/25 et le 03/10/25, visant à l'aménagement d'une voie piétonne afin de sécuriser le cheminement des piétons. 78 000 € ont été investis. Les membres du Conseil citoyen, notamment ceux résidents à proximité ont salué les travaux tout en demandant si l'installation d'éclairage était prévue pour la sécurité des piétons le soir.

A cette question la direction de la Voirie a répondu que l'installation d'éclairage n'est pas prévue pour le moment. Il s'agit de travaux importants qui seront réalisés lors d'un aménagement plus global du quartier.

### b) **Mobilité cyclable :**

#### - *Obstacles et marquages au sol :*

Certaines remontées figurant dans le document transmis par le Conseil citoyen ont été traitées rapidement comme le lampadaire sur la voie cyclable de l'avenue Pompidor ou les racines sur la piste cyclable de la voie des Elysiques. Le marquage des intersections sur l'avenue Pompidor et sur la voie des Elysiques est prévu pour 2026. Le marquage invitant les cycles à circuler en milieu de giratoire mérite une étude approfondie de la fréquentation au cas par cas des giratoires ciblés.

Il n'est pas envisagé d'ajouter ou de renouveler le marquage en peinture verte sur les voies cyclables. Cette peinture pouvant être particulièrement glissante avec des résidus de poussières ou d'eau de pluie.

#### - *Voies vertes :*

Une nouvelle voie verte a été aménagée sur l'avenue Saint Augustin ainsi que sur l'avenue du Bigaradier avec l'appui du document transmis par le Conseil citoyen.

Les membres du Conseil citoyen évoquent la sécurisation de la bande cyclable sur l'avenue de Toulouse et de Bordeaux comme une préoccupation importante des cyclistes du secteur. En effet, la vitesse avec laquelle les véhicules circulent ne favorise pas la circulation sereine des cycles sur la bande cyclable.

### **c) Mobilité piétonne :**

#### *- Rue du Sénateur Emile Roux :*

Le stationnement de véhicules sur le trottoir a été remonté par les membres du Conseil citoyen, avec les difficultés pour les piétons à circuler sur les trottoirs de la rue. La direction Voirie étudie la remontée. Comme premier avis, elle a évoqué la possibilité de matérialiser du stationnement.

#### *- Avenue de Bordeaux/Avenue de Toulouse/Pont de Carcassonne :*

Concernant le pont de Carcassonne, comme la direction de la Voirie l'avait expliqué lors de la rencontre du 29 avril 2025, des travaux d'envergure sont nécessaires sur ce pont avec une planification sur minimum 3 ans, regroupant différents acteurs (Ville de Narbonne, SNCF notamment). A l'heure actuelle, les travaux sont programmés pour 2027.

Concernant l'avenue de Bordeaux et l'avenue de Toulouse leur aménagement est reconnu comme nécessaire. Là encore, il s'agit d'un projet d'envergure qui ne pourra se faire que sur un temps long.

#### **3. Avenue Saint Salvayre :**

L'intersection en priorité à droite entre l'avenue Saint Salvayre et les rues Pierre Jourda et René Cassin avait été remontée comme préoccupante du fait d'un manque de visibilité. Ce manque de visibilité est principalement lié aux stationnements de véhicules de type poids lourds à proximité de l'intersection. Le non-respect de la priorité à droite pourrait également être lié à la vitesse de circulation (50 km/h sur l'avenue Saint Salvayre). Un dossier pourra être réalisé mais d'autres priorités sont avancées : réalisation du projet participatif du CC de Saint-Jean Saint-Pierre et le suivi des DDU déjà réalisés.

#### **4. Sécurisation des containers (OM/TRI) :**

Si plusieurs sites de poubelles pouvant gêner la mobilité piétonne du fait de l'absence de sécurisation (arceaux) ou de leur positionnement sur les trottoirs, un document pourra être relayé au service compétent.

#### **5. Date de la prochaine réunion du Conseil citoyen :**

La prochaine réunion du Conseil citoyen sera la dernière avant la période de renouvellement des Conseils citoyens.

Fin de réunion 20h00.

Prochaine réunion : jeudi 29 janvier 2026 – salle Reverdy, Maison des services de Saint-Jean
--